



## Mise à disposition des avis d'impôt sur les revenus et modalités de paiement

Les avis d'impôt sur les revenus 2016 des particuliers non résidents sont disponibles dans l'espace sécurisé «Particulier/ Ma situation fiscale personnelle» du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et distribués entre juillet 2017 et décembre 2017.

Si 60 % des particuliers non résidents ont déjà reçu leur avis avec une date limite de paiement au 15 septembre 2017, les 40 % restants pourront accéder à leur avis d'impôt sur leur espace « particulier » du site [impots.gouv](http://impots.gouv.fr) courant octobre ou décembre 2017 avec **une date limite de paiement postérieure au 15 septembre 2017.**

Si, d'ici le 13 décembre 2017, l'avis d'impôt n'est toujours pas disponible dans l'« espace particulier», le Service des impôts des particuliers compétent devra être contacté via la messagerie « Votre espace particulier » .

Conformément à la loi, **le paiement dématérialisé (paiement direct en ligne, prélèvement à l'échéance ou prélèvement mensuel) est obligatoire pour tout montant d'impôt supérieur à 2 000€.**

**Le paiement en ligne (via l'« espace particulier » sous [impots.gouv](http://impots.gouv.fr))** n'est accessible qu'aux usagers **disposant d'un compte bancaire domicilié dans la zone SEPA** (les 28 pays membres de l'Union européenne, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco).

The screenshot shows the top part of the [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) website. In the top right corner, there are two buttons: 'Votre espace particulier' (highlighted with an orange border) and 'Votre espace professionnel'. Below these is a horizontal navigation menu with the following items: 'Accueil', 'Particulier', 'Professionnel', 'Partenaire', 'Collectivité', and 'International'. The main content area features a 'Payer' section with a blue header. Below it, there is a button 'Payer en ligne mes impôts' (highlighted with an orange border) and two links: 'Adhérer au prélèvement (à l'échéance ou mensualisation)' and 'Modifier mes prélèvements, moduler mes mensualités'. A large Euro symbol (€) is visible in the bottom right corner of this section.

En revanche, la possibilité d'adhérer **au prélèvement mensuel ou à l'échéance** est offerte aux seuls comptes bancaires domiciliés en France ou à Monaco.